

## PLAN DE COURS

# POL-7025 : Management public

NRC 87974 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Crédit(s) : 3

Fondements historiques, théoriques et disciplinaires du management public. Comparaison du management public avec l'administration publique et avec le management privé. Évaluation du nouveau management public, de la gouvernance et de la participation citoyenne en tant qu'innovations. Thèmes et outils du management public : planification stratégique, gestion de la performance, prise de décision, structures organisationnelles, reddition de compte, motivation du secteur public, leadership et culture organisationnelle. Regards comparatifs sur les réformes managériales récentes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Ce cours est entièrement en en présentiel-hybride. Certaines semaines seront en classe, certaines semaines seront en ligne. Une présence à heure fixe est obligatoire toutes les semaines, en ligne ou en classe.

## Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	12h30 à 15h20	<a href="#">PLT-2341</a>	Du 7 sept. 2022 au 21 sept. 2022
	12h30 à 15h20	<a href="#">PLT-2341</a>	Du 7 déc. 2022 au 14 déc. 2022
Classe virtuelle synchrone			
mercredi	12h30 à 15h20		Du 28 sept. 2022 au 30 nov. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=146454>

## Coordonnées et disponibilités

Samuel Defacqz

*Enseignant*

[Samuel.Defacqz@pol.ulaval.ca](mailto:Samuel.Defacqz@pol.ulaval.ca)

## Soutien technique

### CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Plan de cours non officiel

1 sept. 2022 (16h25)

# Sommaire

---

Description du cours .....	4
Objectifs généraux .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Approche pédagogique .....	4
Contenu et activités .....	4
Évaluations et résultats .....	5
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Participation aux discussions .....	6
Présentation des lectures d'une séance .....	6
Présentation orale des résultats de l'étude de cas .....	7
Rapport écrit des résultats de l'étude de cas .....	8
Examen écrit .....	8
Informations détaillées sur les évaluations formatives .....	8
Proposition de sujet pour l'étude de cas .....	9
Appréciation de l'implication, bilan intermédiaire de la participation aux discussions .....	9
Rapport écrit intermédiaire de l'étude de cas .....	9
Bilan de mi-parcours (séance 8) .....	10
Barème de conversion .....	10
Règlements et politiques institutionnels .....	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant .....	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	11
Matériel didactique .....	11
Lectures et présentations .....	12
Bibliographie et annexes .....	12
Bibliographie .....	12

# Description du cours

---

## Objectifs généraux

Cette unité d'enseignement porte sur les fondements, les outils et concepts et les enjeux contemporains du management public. D'abord, le cours vise à initier les étudiantes et les étudiants aux particularités de la gestion dans le secteur public, aux évolutions du management public, ainsi qu'à ses concepts clés. Ensuite, le cours a également pour objectif d'amener les étudiantes et les étudiants à porter une réflexion critique et éclairée sur différents enjeux du management public aujourd'hui, tels que la gouvernance collaborative et la participation citoyenne, l'utilisation des données et des connaissances dans la gestion publique, les relations avec le monde politique ou encore l'attention portée aux utilisateurs et utilisatrices dans les services publics.

## Objectifs spécifiques

### Objectifs de connaissance

- Distinguer les spécificités du management public en tant qu'objet à différentes facettes
- Enregistrer les concepts de base du management public
- Enregistrer les différents éléments analytiques qui permettent de saisir les enjeux contemporains du management public

### Objectifs de compréhension

- Discuter des textes scientifiques, officiels ou de vulgarisation en management public
- Discuter de problématiques de management public, à la lumière des connaissances acquises
- Discuter des résultats d'études de cas lors d'échanges entre pairs

### Objectifs de synthèse

- Produire une étude de cas sur un objet de recherche en management public
- Transmettre les avancées ou les résultats d'une étude de cas par une présentation orale et un rapport écrit
- Transmettre des concepts de management public et le contenu de textes scientifiques, officiels ou de vulgarisation par une présentation orale

## Approche pédagogique

L'approche pédagogique se fonde sur une combinaison d'exposés de l'enseignant, de présentations et de discussions de publications par les étudiantes et étudiants et sur la réalisation d'une étude de cas tout au long de la session. Les exposés de l'enseignant visent à initier l'auditoire aux fondements, outils et concepts du management public. Les étudiantes et étudiants sont également amenés à présenter des concepts et des publications et discuter du contenu de ces textes en lien avec les thèmes étudiés dans le cours. Enfin, les étudiants et étudiantes sont encadrés afin de réaliser une étude de cas. L'organisation du cours repose donc sur la participation régulière des étudiantes et étudiants et leur engagement dans le travail en classe et en dehors des séances de cours.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1. Introduction : le management public et l'administration publique aujourd'hui	7 sept. 2022 en présence
Séance 2. Le management dans le secteur public et dans le secteur privé	14 sept. 2022 en présence
Séance 3. L'évolution des modes de gestion dans le secteur public (I) : du modèle traditionnel de l'administration à la nouvelle gestion publique	21 sept. 2022 en présence

Séance 4. L'évolution des modes de gestion dans le secteur public (II) : la nouvelle gestion publique au Québec. Critiques et réactions à ce modèle Séance avec un invité : M. André Fortier, membre du cabinet de la rectrice, qui a notamment occupé le poste de secrétaire général et greffier du ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec	28 sept. 2022 à distance
Séance 5. La planification stratégique et la gestion du changement dans le secteur public	5 oct. 2022 à distance
Séance 6. La gestion et la mesure de la performance	12 oct. 2022 à distance
Séance 7. Le leadership et la motivation dans le secteur public	19 oct. 2022 à distance
Séance 8. Suivi des études de cas Bilan de mi-parcours sur l'avancement des études de cas. [Évaluation formative] Pas de séance collective du cours le 26 octobre	26 oct. 2022 à distance, séance personnalisée par groupe
Semaine de lecture, du 31 octobre au 4 novembre inclusivement	2 nov. 2022 pas de séance (semaine de lecture)
Séance 9. Les relations au politique et les processus décisionnels au Québec Séance avec un invité : M. André Fortier, membre du cabinet de la rectrice, qui a notamment occupé le poste de secrétaire général et greffier du ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec	9 nov. 2022 à distance
Séance 10. Gouverner par les données ? Utilisation et gestion des données publiques Séance avec une invitée : à confirmer	16 nov. 2022 à distance
Séance 11. Les utilisatrices et les utilisateurs au centre de la gestion publique : une approche par le fardeau administratif Séance avec un invité : à confirmer	23 nov. 2022 à distance
Séance 12. Vers un secteur public plus démocratique ? Gouvernance collaborative et participation citoyenne	30 nov. 2022 à distance
Séance 13. Présentation des études de cas Présentation finale en groupe, discussion avec la classe et évaluation des études de cas. [Évaluation sommative]	7 déc. 2022 en présence
Séance 14. Examen final [Évaluation sommative]	14 déc. 2022 en présence

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux discussions	Du 14 sept. 2022 à 12h30 au 7 déc. 2022 à 15h20	Individuel	20 %
Présentation des lectures d'une séance	Déterminée en fonction des équipes de travail	En équipe	20 %
Réalisation d'une étude de cas (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Présentation orale des résultats de l'étude de cas	Dû le 6 déc. 2022 à 12h30	En équipe	10 %
Rapport écrit des résultats de l'étude de cas	Dû le 6 déc. 2022 à 12h30	En équipe	20 %

Examen écrit	Le 14 déc. 2022 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
--------------	----------------------------------	------------	------

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Proposition de sujet pour l'étude de cas	Dû le 16 sept. 2022 à 12h30	En équipe
Appréciation de l'implication, bilan intermédiaire de la participation aux discussions	À déterminer	Individuel
Réalisation d'une étude de cas (évaluations formatives)		
Rapport écrit intermédiaire de l'étude de cas	Dû le 20 oct. 2022 à 12h30	En équipe
Bilan de mi-parcours (séance 8)	Dû le 26 oct. 2022 à 12h30	En équipe

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Participation aux discussions

Date et lieu :	Du 14 sept. 2022 à 12h30 au 7 déc. 2022 à 15h20 , PLT-2341 et en ligne
	Participation évaluée lors des séances du cours (de la séance 2 à la séance 13)
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Évaluation de la participation lors des séances du séminaire, en classe (PLT-2341) et en ligne
Directives de l'évaluation :	<p>La participation aux discussions du séminaire est évaluée individuellement et en continu (lors des séances 2 à 13). Les points sont attribués en fonction des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 16 à 20 points (A-\A\A+) : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires pertinents et de grandes qualités sur les sujets discutés. Ces questions et commentaires ouvrent le débat sur les thèmes abordés, apportent une perspective originale, ou font la synthèse entre différents faits, idées, résultats ou concepts utilisés dans les lectures ou les exposés. Ces interventions démontrent une excellente préparation et prouvent une parfaite maîtrise de la matière et des enjeux traités dans le cours.</li> <li>• De 14 à 15,9 points (B-\B\B+) : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires pertinents sur les sujets discutés. Ces questions et commentaires alimentent le débat sur les sujets discutés et sont basés sur les idées, faits, résultats ou concepts utilisés dans les lectures ou les exposés. Ces interventions démontrent une bonne préparation et prouvent une maîtrise de la matière et des enjeux abordés au cours.</li> <li>• De 12 à 13,9 points (C\C+) : L'étudiante ou l'étudiant intervient lors des discussions en séance, pour exprimer des questions ou des commentaires sur les sujets discutés. Ces questions sont des questions d'éclaircissement et ces commentaires visent principalement à restituer des idées, des faits, des résultats ou des concepts utilisés dans les lectures ou les exposés. Ces interventions démontrent une préparation acceptable et prouvent une maîtrise élémentaire de la matière et des enjeux abordés au cours.</li> <li>• De 0 à 11,9 points (E) : L'étudiante ou l'étudiant n'intervient pas ou peu lors des discussions en séance (absence; ou peu ou pas de questions ou commentaires), ou ses interventions sont hors sujet, ne cadrent pas avec les échanges ou sont exemptes d'intérêt pour les discussions lors des séances</li> </ul>

### Présentation des lectures d'une séance

Date de remise :	Les dates sont déterminées en fonction des équipes de travail
	Présentation des lectures, thèmes et enjeux : à réaliser une fois pour chaque équipe, lors d'une séance de la session. Présentation orale à délivrer lors de la séance assignée. Support pour la présentation orale à déposer dans la boîte de dépôt le jour qui précède la séance, à 12 h 30, au plus tard

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication orale: communication verbale	2
Communication orale: communication non verbale	3
Communication orale: aspects relationnels	1
Contenu de la présentation: structure de l'exposé	1
Contenu de la présentation: qualité des informations présentées	9
Contenu de la présentation: support	2
Contenu de la présentation: compréhension des questions posées et pertinence des réponses	2

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Présentation à réaliser une fois, lors d'une séance, en classe (PLT-2341) ou à distance

Directives de l'évaluation :

Le groupe responsable des lectures de la séance présente oralement, en classe, les lectures obligatoires renseignées sur le page de contenu de la séance, sur le site de cours (chaque étudiant ou étudiante, au sein d'un groupe, doit réaliser une présentation lors de la session). La présentation dure entre 30 et 40 min (à l'exclusion des questions et des discussions qui suivent). La présentation doit répondre aux critères d'évaluation (présentés sur le site de cours et détaillés à la séance 1). Ces critères ont trait au contenu de la présentation, mais aussi à la communication orale (communication verbale et non verbale, aspects relationnels avec l'auditoire). La présentation comprend le plan de l'exposé, une introduction (qui inclut, le cas échéant, une explication des enjeux ou concepts importants relatifs aux thèmes abordés), la présentation du contenu des lectures et une conclusion qui ouvre la discussion. La présentation propose notamment une synthèse des lectures (critiques, prise de distance, liens entre les lectures). L'exposé doit mobiliser l'ensemble des lectures (obligatoires) indiquées, mais peut également s'appuyer sur d'autres sources. Enfin, il est demandé de préparer quelques questions pour susciter la discussion en classe, sur les thèmes du jour. Un support visuel vient soutenir les propos du groupe qui présente. Le support visuel doit contenir la bibliographie des références utilisées pour la présentation (lectures et autres travaux, le cas échéant). Le groupe est également évalué lors des questions-réponses et discussions qui suivent la présentation.

1 sept. 2022 (16h25)

## Présentation orale des résultats de l'étude de cas

Date de remise : 6 déc. 2022 à 12h30

Présentation orale à délivrer lors de la séance 13, le 7 déc. 2022 ; support pour la présentation orale à déposer dans la boîte de dépôt le jour qui précède cette séance, à 12 h 30 au plus tard

Mode de travail :

En équipe

Pondération :

10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication orale: communication verbale	2
Communication orale: communication non verbale	2
Communication orale: aspects relationnels	1
Contenu de la présentation: structure de l'exposé	1
Contenu de la présentation: qualité des informations présentées	9
Contenu de la présentation: support	2
Contenu de la présentation: compréhension des questions posées et pertinence des réponses	3

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Présentation orale à délivrer lors de la séance 13, en classe (PLT-2341)

Directives de l'évaluation :

Chaque groupe présente le bilan de l'étude de cas qu'il a réalisée au cours de la session. La présentation orale dure entre 7 et 10 min (à l'exclusion des questions et des discussions qui suivent). La présentation doit répondre aux critères d'évaluation (présentés sur le site de cours et détaillés à la séance 1). Ces critères ont trait au contenu de la présentation, mais aussi à la communication orale (communication verbale et non verbale, aspects relationnels avec l'auditoire). La présentation comprend le plan de l'exposé, une présentation de la problématique de recherche (en lien avec un thème abordé lors du cours) et du cas à l'étude, un aperçu des points saillants d'une revue de la littérature qui traite de cette problématique, un aperçu des données collectées et analysées, les points saillants de l'analyse et une conclusion. Un support visuel vient accompagner la présentation. Celui-ci doit contenir la bibliographie des références utilisées pour la présentation.

---

## Rapport écrit des résultats de l'étude de cas

Date de remise : 6 déc. 2022 à 12h30

Rapport écrit à déposer dans la boîte de dépôt, la veille de la séance 13 qui sera dédiée à la présentation orale. Les rapports remis en retard ne pourront être évalués (note E)

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication écrite : format du rapport	1
Communication écrite : style et formulation	2
Communication écrite : bibliographie	2
Contenu du rapport : structure du rapport	2
Contenu du rapport : qualité des informations présentées	13

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque groupe rédige un rapport écrit qui présente le cheminement et les résultats de l'étude de cas qu'il a réalisée au cours de la session. Le rapport doit répondre aux critères d'évaluation présentés sur le site de cours (et détaillés à la séance 1). Ce rapport final (à déposer dans la boîte de dépôt le jour précédent la présentation orale, à 12 h 30, au plus tard) comprend les éléments suivants : une brève introduction (qui inclut notamment une présentation du contenu du rapport), une présentation de la problématique de recherche (en lien avec un thème abordé lors du cours), une revue de la littérature qui a trait à la problématique de recherche, une présentation du cas à l'étude, les données collectées et analysées, l'analyse en tant que telle et une conclusion. Les différents éléments du rapport sont soutenus par des références scientifiques pertinentes, et le cas échéant d'autres sources (ex. : littérature grise). Le rapport est accompagné d'une bibliographie qui référence l'ensemble de ces sources. Le rapport sera d'une longueur de 4000 à 5000 mots, tous éléments inclus (dont la bibliographie).

---

## Examen écrit

Date et lieu : Le 14 déc. 2022 de 12h30 à 15h20 , PLT-2341

Examen écrit à réaliser en classe

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : PLT-2341

Directives de l'évaluation :

Examen composé de questions de restitution (connaissance) et d'analyse (compréhension). L'examen porte sur l'ensemble de la matière vue au cours : exposés des étudiantes et étudiants et de l'enseignant, lectures et intervention des invitées et invités



## Informations détaillées sur les évaluations formatives

---

### Proposition de sujet pour l'étude de cas

Date de remise : 16 sept. 2022 à 12h30

Proposition de problématique (thème en lien avec les sujets abordés au cours) et de cas à envoyer par courriel à l'enseignant, avec tous les membres de l'équipe en copie (cc)

Mode de travail : En équipe

Remise de l'évaluation : [samuel.defacqz@pol.ulaval.ca](mailto:samuel.defacqz@pol.ulaval.ca)

Directives de l'évaluation :

Chaque groupe est invité à envoyer une proposition de problématique (thème en lien avec les sujets abordés au cours) et de cas par courriel à l'enseignant. Ce sujet fera l'objet de l'étude de cas à réaliser en équipe lors de la session. La sélection du cas peut être faite dans un système institutionnel au choix. Le sujet final sera arrêté en concertation avec l'enseignant (par courriel). Des informations précises quant aux balises pour le choix des sujets seront présentées lors de la séance 1

---

### Appréciation de l'implication, bilan intermédiaire de la participation aux discussions

Date : À déterminer

Retour sur la participation aux discussions, par courriel, durant la semaine qui précède la semaine de lecture

Mode de travail : Individuel

Remise de l'évaluation : aucune action requise, néanmoins, une réponse au courriel est appréciée

Directives de l'évaluation :

Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur cette évaluation intermédiaire, faire part de suggestions ou commentaires relatifs à tous les aspects du cours, une réponse au courriel d'appréciation (bilan intermédiaire de la participation aux discussions) constitue un moyen de communication possible (au-delà d'échanges ponctuels qui sont également encouragés)

1 sept. 2022 (16h25)

---

### Rapport écrit intermédiaire de l'étude de cas

Date de remise : 20 oct. 2022 à 12h30

Rapport écrit à déposer dans la boîte de dépôt le 20 octobre, à 12 h 30, au plus tard. Les rapports remis en retard ne pourront faire l'objet d'une évaluation et d'une discussion lors de la séance 8 (suivi des études de cas, séance personnalisée par groupe)

Mode de travail : En équipe

Critères de correction :

Critère	Notation
Communication écrite : format du rapport	1
Communication écrite : style et formulation	2
Communication écrite : bibliographie	2
Contenu du rapport : structure du rapport	2
Contenu du rapport : qualité des informations présentées	13

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque groupe rédige un rapport écrit intermédiaire qui présente les premiers éléments du cheminement de son étude de cas. Le rapport doit répondre aux critères d'évaluation présentés sur le site de cours (et détaillés à

la séance 1). Ce rapport intermédiaire (à déposer dans la boîte de dépôt à 12 h 30, au plus tard, six jours avant la séance 8 dédiée aux échanges en groupe) comprend les éléments suivants : une brève introduction (qui inclut notamment une présentation du contenu du rapport), une présentation de la problématique de recherche (en lien avec un thème abordé lors du cours), une présentation du cas à l'étude, et une conclusion. Ce rapport peut également contenir les premiers éléments d'une revue de la littérature qui a trait à la problématique de recherche. Les différents éléments du rapport sont soutenus par des références scientifiques pertinentes, et le cas échéant d'autres sources (ex. : littérature grise). Le rapport est accompagné d'une bibliographie qui référence l'ensemble de ces sources. Dans cette bibliographie, les auteurs sélectionnent trois références cruciales pour l'étude de cas (références mises en valeur en gras) et exposent brièvement les raisons pour lesquelles ces références sont particulièrement utiles pour la suite du travail (3 à 5 lignes, qui suivent chaque référence). Le rapport sera d'une longueur de 1500 à 2000 mots, tous éléments inclus (dont la bibliographie)

Ce rapport servira de base pour les discussions de la séance 8 dédiée au suivi des études de cas (bilan de mi-parcours sur l'avancement des études de cas)

## Bilan de mi-parcours (séance 8)

Date de remise : 26 oct. 2022 à 12h30

échanges par groupe, lors de la séance 8, le 26 octobre. (Les modalités des échanges seront communiqués et organisés en amont de la séance)

Mode de travail : En équipe

Remise de l'évaluation : échanges organisés par groupe, sur Teams

Directives de l'évaluation : La séance 8 sera l'occasion d'un suivi pour chaque groupe, à propos de son étude de cas.

Chaque groupe est invité à :

- S'autoévaluer (qualitativement) sur le fonctionnement du groupe et l'avancement de la réalisation de son étude de cas\*
- Préparer des questions ou commentaires sur la suite de la réalisation de son étude de cas

\*N. B. Les critères d'évaluation peuvent offrir des balises pour s'autoévaluer

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

## Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

## Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Lorsque l'évaluation sera disponible, chaque étudiante et étudiant sera invité à fournir son appréciation du cours. En outre, des retours sur l'enseignement sont toujours les bienvenus (par exemple par courriel, ou à la fin des séances)

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

# Matériel didactique

---

## Lectures et présentations

Les lectures (obligatoires et facultatives) seront disponibles sur les pages de contenu de chaque séance (liens vers les documents postés en amont des séances). Les présentations utilisées lors des séances seront ajoutées a posteriori sur ces mêmes pages de contenu

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Les références utilisées pour le cours seront ajoutées à la page de contenu de chaque séance, sur le site de cours. Ces références seront aussi ajoutées dans cette section tout au long de la session

# Plan de cours non officiel

1 sept. 2022 (16h25)